

Délibération n°07/2025

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLARENSAC
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2025**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	15
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	11
NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS	11
NOMBRE DE PROCURATIONS	0

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril, à quatorze heures.

Se sont réunis en session ordinaire au Centre Communal d'Action Sociale, les membres du Conseil d'Administration de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur GERVAIS Patrick, Président du CCAS.

DATE DE LA CONVOCATION : 28 mars 2025

Membres élus présents : Mesdames BOISSET Séverine, CHARRIERE Elisabeth, BARTHELEMY Marie-France, DALLONGEVILLE Danielle, TRUILLET Florence, Messieurs GERVAIS Patrick, QUERCI Gérard

Membres nommés présents : Mesdames SERRANO Bégonia, LE BORGNE Josiane, Messieurs RALLO Marc, DUPART Bernard

Membres absents : Mesdames SANTACRUZ Sandrine, SERIO Isabelle, CAYROL Paulette, DELENTE Raphaëlle,

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Madame CHARRIERE Elisabeth

Objet : Attribution d'une subvention 2025
--

Monsieur Patrick GERVAIS, Président, rapporteur, propose d'allouer une subvention annuelle aux associations suivante :

ASSOCIATION	MONTANT
Marcella	1 500€
Clar en sac	1 000€
Association d'écoute parents/ados	500€

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- DE VOTER des subventions aux associations ci-dessus pour un total de 3 000 €,
- DE DIRE que les dépenses seront inscrites à l'article 6574 du budget primitif 2025 du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Président,
Patrick GERVAIS



La secrétaire de séance,
Elisabeth CHARRIERE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18/04/2025
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le 22/04/2025

